

ASSEMBLEE GENERALE

USL BLONAY

Jeudi 10 avril 2003 Aula 19 h 30

Procès verbal

Ordre du jour

- 1) BIENVENUE et liste de présence
- 2) LECTURE DU RESUME du PV DE L'AG 2002
(sur le site internet, en entier, sous "comité")
- 3) RAPPORTS STATUTAIRES
 - 3.1. du caissier
 - 3.2. des vérificateurs des comptes
 - 3.3. des responsables de la vaisselle et du matériel
 - 3.4. du président sur l'activité 2002/03
 - 3.5. APPROBATION DES DIFFERENTS RAPPORTS
- 4) ELECTIONS STATUTAIRES
- 5) DEMISSION - ADMISSION
- 6) 6.1 BUDGET USL & COTISATIONS
6.2 ETUDE ET FIXATIONS DES PRIX UNIFIES DE L'USL
- 7) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT et
DU MUNICIPAL DELEGUE
 - 7.1 1er août à Blonay
 - 7.2 Tableau d'honneur
 - 7.3 Grande Salle de Cojonnex
 - 7.4 Calendrier des manifestations 2003 et pour l'année 2004 7.5
- Vaisselle et matériel
 - 7.6 Service conciergerie
 - 7.7 Jubilés en 2004 et manifestations diverses
 - 7.8 Maison Picson
 - 7.9 Parole au Municipal délégué
 - 7.10 Divers
- 8) DIVERS - PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Début de séance 19 h 34

1) BIENVENUE & LISTE DE PRÉSENCE :

Selon les statuts, l'Assemblée générale doit être convoquée un mois à l'avance et doit avoir lieu en avril. La date a été communiquée en décembre et la convocation a suivi au mois de mars. Les deux points des statuts ont été respectés et le président déclare valable et ouverte la séance.

Nombre de participants : **32**

Sociétés USL présentes : **12** Echo, Yodleurs, Abbayes, Ski-Club, FSG, AFA,
Boule Ferrée, Arc-en.-Ciel, Amis du tir, BCB,
Diablotins, Clé des chants

Excusées : **4** Sports et loisirs canins, Badminton, Sinanju,
Société de développement

Non-excusées : **3** Para-Delta, CTT, Société Militaire,

3) **RAPPORTS STATUTAIRES**

3.1. **Rapport** du caissier:

Le compte de Pertes et Profits ainsi que le budget 2002/2003 sont présentés au projecteur et commentés par le caissier :

L'exercice 2002/2003 se solde par une perte de 189.14 (le budget présentait un bénéfice de 160.-) liée à la réimpression d'enveloppes, dépense non prévue au budget. Le nouveau capital s'élève dès lors à 10'624.06.

3.2. Vérificateurs des comptes

Les Yodleurs et L'écho des Pléiades ont procédé à la vérification des comptes. Marcel Henchoz pour l'Echo des Pléiades lit le rapport de la commission de vérification des comptes.

Ils proposent que les comptes soient acceptés et remercient le caissier pour son excellent travail.

L'ACCEPTATION et non la **décharge** aura lieu à la fin des rapports comme spécifié sur l'ordre du jour.

REMARQUES suite à la séance de comité et de vérification des comptes, le plan comptable sera réactualisé en collaboration avec le nouveau caissier pour l'an prochain.

A relever le fait que 4 associations ont fait don du même montant que les sociétés USL !

La banque coûte maintenant à l'USL plus qu'elle ne rapport, suite aux frais occasionnée par les sociétés qui paient au guichet postal ! Si cela pouvait se faire par virement, il y aurait peu de frais !

3.3. **Rapport** de la Responsable du matériel

En cours d'année Claudine Buri a cessé son activité. Comme annoncé, c'est Martine Schwytzguebel qui a repris avec brio cette responsabilité. Elle peut se faire aider si besoin est par Mme Fischer.

Rien à signaler si ce n'est que l'annonce du matériel doit être faite impérativement au moins une semaine avant !

Par contre, il y a trop de relavages de vaisselle. Chaque société devrait vraiment faire attention - la commune dispose d'une belle machine - mais il faut aussi donner un bon coup de linge après. Ne pas hésiter dès lors à demander plus de linges.

Une liste du matériel mis à disposition par l'USL est à disposition auprès de la responsable.

Rapport du machiniste

Rien à signaler si ce n'est la réservation qui ne fonctionne pas au niveau des jours supplémentaires de répétitions. Etienne Mamin doit être averti de tout jour supplémentaire (répétition, mis en place). De plus, ces journées doivent être également réservées auprès de la commune.

3.4 **Rapport** du Président sur l'activité 2002/03

“Chers amis,

Fin d'un mandat de 15 ans au comité dont 14 comme président ! déjà, seulement... m'enfin - merci de me supporter !.

La question revient souvent ! mais je vous l'assure que si je prends la place d'un candidat - je la cède maintenant volontiers !

Il y a une telle vie au sein des sociétés que je ne vois pas passer le temps ! Il y a tellement d'activités organisées que c'est toujours un réel plaisir, il y a de belles manifestations, des personnes compétentes pour diriger et animer ces sociétés que c'est un plaisir que d'être présent ! Il y a de nombreuses soirées de représentations pour des spectacles de qualité, englobant tous les âges... et énormément les enfants que c'est vrai, je l'admets, je suis un peu maso en voulant consacrer moi aussi du temps et de l'énergie pour donner des coups de main lorsqu'il le faut, pour avoir l'honneur de représenter l'ensemble des sociétés de Blonay !

Suite à mon accident du mois d'août passé, je tiens à préciser que je viens de reprendre enfin le 100 % à l'école. J'ai ramassé un sévère coup et je tiens à vous remercier tous de votre sollicitude et d'excuser mes quelques absences possibles à des manifestations. A chaque fois j'ai essayé de faire représenter l'USL ou alors j'ai fait de timides et courtes apparitions ! Maintenant que j'ai repris ce 100 % ...tout devrait mieux suivre...surtout que pour moi cela correspond à un 150% minimum !

Le comité (plus ou moins restreint) s'est réuni à 3 reprises, ce fut très intéressant, d'où l'heureuse initiative de placer à tour de rôle une ou deux sociétés au sein de ce comité. J'en profite pour remercier tous les membres !

Un des comités fut pour sélectionner les candidats au Tableau d'Honneur toujours aussi fantastique par la qualité des performances dans candidats de tous les âges.

La dernière réunion -- était, lors de la vérification des comptes.

Une chose est sûre ... je n'use pas trop les membres du comité par le nombre de séance ! par contre chacun fait admirablement son travail !

J'ai eu la chance de pouvoir compter 10 ans pleins avec Claudine Buri qui a pu être à la hauteur de cette tâche ! L'USL tient à la remercier par ce présent !

L'autre chance c'est d'avoir pu trouver Martine qui tient déjà ce poste de manière méticuleuse- tout en sachant qu'elle peut se faire remplacer par Henriette Fischer.

Après 3 ans de présidence j'ai pu demander à un “ancien” élève de pouvoir tenir la caisse - je connaissais ses compétence de dactylo et de comptabilité ! Lui dans sa tête pensait “OK, déjà 3 ans de présidence - donc j'arrête en même temps que toi !” seulement il ne pouvait pas deviner que j'allais jouer au dinosaure !

Suite à son voeu de l'an passé, Alexandre Nicolet cédera sa place de caissier après 12 ans d'activités fructueuses ! Au nom de l'USL un grand merci et aussi une petite attention ... à partager !?!

Il fallait retrouver un caissier ... chose faite au hasard d'une discussion ... et ... (mais n'entrons pas dans les détails et je vous le proposerai lors de l'élection. A préciser que Alexandre terminera son mandat ...mais après cette soirée ...merci pour la prise de notes du PV !

*L'année 2002-03, fut marquée par toutes sortes de manifestations de tout ordre !
Bravo à tous !*

Un fameux ...mois de juin avec les Fêtes de Blonay, son lot d'animations et de caveaux qui comme d'habitude nous ont réjoui, surtout que le soleil était aussi présent !

Puis sont arrivées les soirées annuelles, où tout est magie et féérie.

2002 c'est aussi toujours l'entente entre nos deux communes de Blonay et St-Légier, même l'USAL de St-Légier revit grâce à quelques motivés.

2002 c'est aussi suite du site internet hébergé par Blonay.ch avec, entre autres, le calendrier commun à nos deux communes et toutes sortes d'archives de plus de 20 ans ! ce sont bien des sociétés présentes elles aussi sur la Grande toile, c'est un nouveau mode de présentation et de partages.

Je tiens à relever par contre l'Excellent travail du greffe Jean-Marc GUEX qui arrive à animer le site de la commune par des liens - des archives - des nouveautés ! Mais aussi une gestion quant à la collaboration entre les sociétés et la commune qui fait vraiment plaisir ! Bravo et merci à lui.

Le comité USL fonctionne bien, Etienne Mamin est d'une grande efficacité, on remercie aussi son fils qui le suit pour ces installations et son travail en coulisse. Pour le matériel et les comptes je ne les aperçois que très peu mais leur travail est admirable. Le membre adjoint des Diablotins - Frédéric Dozinél nous suit et seconde en cas de besoin Et je garde pour la fin, Marie Laurion avec qui j'ai beaucoup de contact (surtout par e-mails) qui a pu me remplacer bien des fois lors de représentations - et pour mon moral durant ces derniers mois suite à ma convalescence ! Merci à toi aussi !

BREF, l'USL se porte bien, la santé financière est bonne, même avec un petit déficit, le moral est bon, à tel point que j'en arrive même à garder bien de l'enthousiasme pour cette fonction privilégiée ... tout en cherchant un candidat remplaçant ! Il y a de l'avenir et je vous remercie de votre confiance, et je terminerai sur ces bonnes paroles.

Merci de votre attention !"

3.5 APPROBATION des différents rapports :

Le Président propose d'accepter en bloc les rapports du caissier, des responsables matériel et vaisselle et du Président. Pour les vérificateurs des comptes l'assemblée ne peut qu'en prendre acte.

L'assemblée adopte l'ensemble des rapports par applaudissements.

4. ELECTIONS STATUTAIRES

Marie Laurion représente Patrick Golaz comme président qui est élu par applaudissements. P. Golaz remercie l'AG de sa confiance.

Le président propose comme caissier Gérard Schorderet, habitant depuis quelques années près du sommet des Pléiades qui est intéressé à suivre un peu plus les sociétés locales et qui accepterait cette tâche avec en plus la fonction de secrétaire du PV de l'AG.

La responsable du matériel a déjà officié une bonne partie de la saison 2002/2003 et le Président ne peut qu'encourager l'Assemblée à accueillir au comité Martine Schwitzguebel.

Le machiniste Etienne Mamin poursuit sa fonction., ainsi que Mme Marie Laurion.

Le membre-adjoint des sociétés sera encore pour une année Frédéric Dozinél des Diablotins.

Le comité est réélu dans son ensemble par applaudissements.

Selon le tournus prévu jusqu'en 2004, les vérificateurs des comptes seront le **Basket-Club et les Amis du tir.**

Le comité 03/04 se compose donc de :

Président	Patrick GOLAZ
Membre	Marie LAURION
Caissier/PV de l'AG	Gérard SCHORDERET
Sté Membre	Frédéric DOZINEL (DIA)

Resp. Matériel	Martine SCHWITZGUEBEL
Machiniste	Etienne MAMIN
Vérif. cptes	BCB et AMIS du TIR

5) **ADMISSION - DEMISSION**

Aucune demande de démission ou d'admission -
Il y aura donc toujours 19 sociétés à l'USL

6. **ETUDE ET FIXATIONS DES PRIX UNIFIES DE L'USL**

6.1 Budget & Cotisations

Le budget est présenté à l'écran et commenté par le président. Un bénéfice de Fr 60.- est prévu.

Le président met ce budget en discussion à commencer par les charges.

Problème d'amortissement du poste "MAC"- en effet ou cet amortissement est passé en charge extraordinaire, ou on le note en charge avec au budget une perte fonctionnelle de fin d'année ! Notre budget tourne à peine ! Le comité envisagera une solution pour l'an prochain afin de placer ce poste à une valeur plus juste.

Pour les produits ! Le bulletin de versement sera à nouveau envoyé aux sociétés non-membres !

Le président relève encore pour les sociétés non-membres qu'il s'agit bien d'une contribution à l'ensemble des frais inévitables à l'Union des Sociétés Locales - que l'on peut comprendre qu'il n'y ait pas d'adhésion mais qu'un soutien est appréciable !

Pas de questions ni remarques.

6.2 Prix unifiés de l'USL

Le président propose la lecture complète des tarifs applicables avec pour rappel qu'il n'y a eu aucune demande de changement.

UN RAPPEL de la LOI de 1984 sur les débits de boissons : une boisson non-alcoolisée doit être au prix inférieur de la boisson alcoolisée la moins chère pour une quantité égale. De plus, comme boisson sans alcool, il devrait y avoir une eau minérale - une sucrée - une lactée (style Rivella) .

Le président tient à disposition un résumé de cette application ainsi que les articles 54 et 74 de la loi en question, mais il les a déjà transmis toutes ces dernières années.

Discussion est ouverte sur ce point et sur les prix !

Les Yodleurs proposent de monter le prix des boissons non-alcoolisées à 3.- car les sociétés vendront certainement moins de vin dès 2004 (descente du taux d'alcool à 0,5 pour mille). Les sociétés vont certainement perdre de l'argent.

Martine Schwytzguebel rappelle que dans les autres communes les prix sont nettement plus élevés.

Il est donc temps de réactualiser les prix USL. Le prix du café fait également parler de lui. car à 1.50, c'est trop bon marché.

Claude Moura rappelle que nos soirées sont populaires et qu'il faut garder des prix populaires. Il demande de garder les prix tels qu'établis.

Marie Laurion abonde dans ce sens.

Pierre Pasche précise que la dernière phrase ("*...peuvent varier selon la qualité proposée*") résume tout.

Rolf Appenzeller rappelle que deux qualités de vins différentes peuvent pénaliser les vigneronns les meilleurs marché parce que cela peut dénigrer la quallité de leur vin.

Le Président propose de garder la liste de prix telle que proposée

Cette liste est acceptée par l'unanimité mois une voix avec la modification de la dernière phrase (ajouter "eau minérale")

Le président rappelle qu'il peut personnaliser la liste des prix sur demande et dans des délais raisonnables. Mais chaque responsable reçoit cette liste en même temps que le PV de cette assemblée . A lui de la garder et de la transmettre. De plus elle se trouve **sur internet !**

7) COMMUNICATIONS DU PRESIDENT et COMMUNICATIONS DU MUNICIPAL DELEGUE

7.1. 1er août 2003

Cette année, ce sera à Blonay. Si une société s'intéresse pour y participer, elle est priée de le faire savoir au président. Il n'y pas encore de programme, mais pourquoi changer ce qui va bien ... à savoir : Vendredi 1er août : repas de midi par les GCA de Blonay et St-légier pour les personnes de plus de 70 ans Après-midi pour les plus jeunes, peut-être un cortège, un repas, une cantine, une partie officielle avec musique et discours, un feu d'artifice ! et une heure peut être plus tardive vu que le lendemain tombe un samedi !

Le président prend déjà quelques noms pour :

Cantine -nourriture : un bénéfice pour les sociétés !

Les Amis du Tir se sont proposés pour la cantine, le Basket et la Clé des Chants les rejoignent. La Société Militaire en accord avec la Boule Ferrée, se joignent également à eux.

Musique à Midi : Il n'y aura pas La Clé d'Argent de Renens cette année. Musique le soir : Yodleurs, Echo des Pléiades, AFA

Une séance de travail est d'ores et déjà agendée au 30 avril à 19h !

7.2 Tableau d'honneur

Date au 31 janvier 2003, en collaboration avec la Municipalité. Seule la première place est privilégiée... à moins d'une place exceptionnelle au niveau international ou mondial !

Pour la catégorie "autre" est pris en compte ce qui est extraordinaire !

A relever la belle prestation de l'orchestre des Ecoles ! Peut-être l'an prochain avec un groupe des Diablotins !?

Le prochain Tableau d'honneur est d'ores et déjà agendé au vendredi 30 janvier 2004

7.3 Grande salle de Cojonnex

Archi-pleine lors de spectacles, on en arrive à regretter qu'elle soit si petite ! Elle se présente d'autres fois sous forme de cabaret, ce qui est fort agréable. Bref on l'aime bien, même s'il y a parfois bien trop de soirées qui s'y suivent ! Mais c'est aussi une belle preuve de vitalité !

7.4 Calendrier des manifestations

Le calendrier était envoyé autrefois trois fois l'an. L'année dernière une seule parution eut lieu. Cette année, le Président ne l'envisage même pas.

En son temps, J-M Guex a procédé à l'envoi de formulaires pour réserver les dates et les salles !

Depuis chaque société peut réserver soit par courrier ou en ligne internet. Comme le calendrier évolue constamment, le plus simple est de pouvoir le consulter en ligne, de le demander à la commune ou au président bien entendu!

Ce calendrier est très complet ! Il serait dommage de l'avoir incomplet par écrit!

Pour rappel, seule la réservation des salles auprès de la commune est officielle. Ces réservations se font environ 18 mois à l'avance ! Donc pour décembre 2004 tout devrait (au conditionnel) déjà être réservé ! Vous savez que Blonay devient très prisé et que les dates fixes ne sont pas toujours respectées. La commune ne peut pas prévoir si oui ou non vous la prendrez ! DONC un peu de responsabilité, et d'avance dans votre travail, et tout ira pour le mieux ! (s'il y a eu quelques petits problèmes dans le passé le bureau du greffe municipal a bien repris les choses en main et maintenant il y a une bonne organisation et une bonne collaboration !) Merci !

Autre remarque importante, avant de donner VOS dates, contrôler bien la réservation avec la commune !!!

De plus, aux sociétés d'être vigilantes pour la prise de note des dates importantes...style AG USL, Tableau d'honneur...etc.

St-Légier a sa Grande Salle et toutes les manifestations sont sur ce calendrier qui est commun aux deux communes.

RAPPEL : tout passe par le greffe municipal de Blonay !

Pour la petite histoire, le Président a retrouvé la dernière réunion commune du calendrier qui avait eu lieu en 1988 au café de la Place à St-Légier avec plus de cent personnes dont chacune annonçait sa date - et si elle tombait en même temps qu'une autre ! : "C'est pas grave - nous ce sera à cette date et ce n'est pas le même public !?"

Aujourd'hui, plus besoin de déplacer autant de monde pour entendre ces remarques !

Rolf Appenzeller demande s'il y a une liaison entre Blonay et St-Légier ? Le président lui répond par l'affirmative.

Les avantages que les sociétés reçoivent à Blonay sont les mêmes à St-Légier (pour les sociétés USL) et quel que soit le nombre de manifestations. (Gratuité des salles)

7.5 Matériel et vaisselle

L'USL a la charge de la vaisselle de Cojonnex. La location et le forfait de contrôle sont pour l'USL - le forfait étant reversé à la responsable. Par contre, du fait de la gratuité à toutes les sociétés, Paroisses et écoles- le montant des produits est en baisse, mais ce n'est que justice ! Bien des fois la responsable a dû effectuer des re-lavages, ce qui n'est pas normal !

A noter que toute cette vaisselle va être remplacée afin d'harmoniser la vaisselle de l'Ancien Stand, de Cojonnex et de la Maison Picson ! Ce qui pourra permettre des transferts selon l'importance des repas.

Pour le Mac, il rend d'inestimables services. Il n'y a pas d'achats prévus, le matériel est performant et rapide par contre les heures passées devant l'écran n'ont pas diminué voire le contraire ! (même un peu trop) !

7.6 Service conciergerie

Rappel, Monsieur Roland Morier est responsable de ce service pour l'ensemble de la Commune. Ceci pour centraliser les achats et demandes, par contre chaque bâtiment communal a toujours son responsable!

Rolf Appenzeller demande s'il est normal que les locaux doivent être rendus à 05h30 tip top (car il y a multiplication de locations de salle ?)

Jean-Marc Guex annonce que la municipalité se penche sur cette problématique.

7.7 Jubilés de 25

Pas de multiple de 25 pour cette année

7.8 Maison PICSON

Depuis de nombreuses années, on en parle !!! Cette fois, on la voit prendre forme !

Jean-Marc Guex annonce que la Maison Picson sera ouverte au début 2004. La commune recherche un animateur socio-culturel pour animer cet espace. Cette maison va abriter une cantine pour les écoliers. Elle devrait fonctionner de 07h00 à 19h00, 7 jours sur 7.

La salle de Cojonnex sera reliée à ce centre durant les vacances de Pâques. Il y aura donc des travaux dans cette salle. La Grande salle devrait être à nouveau en fonction à la fin des vacances

Bahyse 4 devrait démarrer début mai avec la construction d'un accès par Praz-Simon. L'ouverture du bâtiment scolaire devrait se faire en août 2004 et le complexe sportif en début 2005.

7.9 Parole au représentant du Municipal-délégué

Jean-Marc Guex salue l'AG au nom de la municipalité. Il remercie l'USL pour l'ensemble de son activité. Il remercie également l'ensemble des sociétés.

Un ouvrage devrait présenter la commune en 2004. Il sera complété par un DVD. C'est l'occasion pour les sociétés de se présenter.

Il rappelle également la mise à disposition du minibus au profit de la population blonaysanne.

Diverses manifestations sont agendées. Le 28 juin aura lieu le marché du bicentenaire au Château. Le 14 avril, la municipalité invite l'ensemble de la population à Mon Foyer pour commémorer le bicentenaire.

Le greffe de Saint-Légier s'occupe dorénavant des annonces concernant les manifestations de sa propre commune.

7.10 DIVERS

Plusieurs points encore dans le désordre !

Le Président attend encore vos **adresses e-mail** pour ceux qui en ont !

Pour information le site USL est vu une trentaine de fois par semaine. Le Président essaie de le tenir à jour de façon amateur - par rapport à l'excellente qualité du blonay.ch ! A relever qu'il y a une rubrique avec beaucoup de photos pour les Fêtes de Blonay, la Fête des Ecoles, l'Open Erika Hess et même un site de cuisine avec recettes en plus !... Donc de quoi se tenir informé et de se divertir !

Le Président rappelle en outre qu'il avait envoyé un courrier pour des billets gratuits au **Basket**. L'équipe Riviera commence le TOUR FINAL ! C'est encore valable ! Dirk Craen cherche aussi des ballons de match (Fr 250 .- seul ou à 2-3 sociétés !) cela fait du bien pour le mouvement Jeunesse ! Mais il n'y a pas que le Basket bien entendu !

Le Président informe l'Assemblée du **Marché villageois** qui se tiendra samedi 28 juin : Marché dans les alentours du château en collaboration avec la société de développement, les 2 communes, le GCAB et l'USAL & USL tout ceci dans le cadre du bicentenaire !

Il y aura un marché et des artisans dans la cour avec costumes et ambiance d'époque !

Il sera organisé en outre une visite probable du château avec guides

Il reste à trouver des amateurs éventuels pour la vente de Bières et pour la tenue d'une petite animation de jeux pour les enfants !

Le Président rend hommage à un Grand personnage des sociétés locales - Une pensée pour René Vuadens - 38 ans de présidence de la Gymn hommes et de multiples fonctions et titres tout au long de ses 95 ans !

Le Président annonce enfin que le bicentenaire sera fêté au Grand Pré par l'ensemble des élèves des écoles le vendredi 11 avril 2003.

8) DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Jean-Jacques Vuadens annonce que tous les sociétés qui éditent un bulletin devraient envoyer une copie de leur bulletin à la bibliothèque cantonale pour archivage. Il s'agit d'un loi cantonale qui oblige les sociétés à leur faire parvenir un bulletin.

Robert Fischer annonce que l'Echo des Pléiades organisera le giron des chanteurs de la Riviera les 15 et 16 mai 2004. Les locaux seront réservés. Il s'agit d'environ 270 chanteurs qui seront présents.

Les Diablotins annonce que leur repas de soutien aura lieu le 3 mai (repas haïtien)

Rolf Appenzeller demande s'il était possible de faire suivre le journal des commerçants aux différentes sociétés.

Réponse : On peut l'obtenir à la commune et dans tous les commerces.

Arc-en-ciel participera aux championnats du Monde des petits oiseaux au mois de février 2004.

P.Golaz peut alors remercier tous les participants de leur collaboration ainsi qu'Alexandre qui a officié comme secrétaire du PV pour la dernière fois.

Clôture à 20h55 et début d'une petite collation avec des boissons offertes par la Commune que nous remercions !

Président P. Golaz

Secrétaire PV A. Nicolet

ANNEXE : Liste des prix unifiés USL
Listing USL + archives